



Ville de Draguignan

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NOMMÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ACTION SOCIALE

APPEL à CANDIDATURES AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la commune lance un appel à candidature à destination des associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'administration du CCAS comprend notamment des représentants d'associations qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire communal. À ce titre, votre structure peut proposer un candidat afin de siéger au sein de cette instance.

Les associations concernées sont notamment celles intervenant dans les domaines suivants :

- *l'insertion et la lutte contre les exclusions,*
- *l'aide aux personnes âgées,*
- *le soutien aux personnes en situation de handicap,*
- *l'action familiale et sociale,*
- *toute autre action à caractère social.*

Les candidats proposés doivent être engagés dans la vie associative locale et justifier d'une implication dans les actions menées sur le territoire.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- *une lettre de motivation,*
- *une présentation de l'association,*
- *les coordonnées et un curriculum vitae du candidat proposé.*

Les candidatures sont à adresser avant le .16 avril 2026 à 12 h 00

Après examen des candidatures, les membres seront désignés par arrêté du Maire, Président du CCAS.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 04 94 50 42 20 ou ccas@ville-draguignan.fr

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cette démarche essentielle pour la mise en œuvre de la politique sociale de la commune."